



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 13178

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'augmentation des prestations payantes des services bancaires. De nombreuses associations de consommateurs s'inquiètent du développement croissant de ces services payants, notamment la fin de la gratuité des retraits en espèces aux guichets, facturés par certaines banques à hauteur de 4 euros par opération, quel que soit le montant retiré, la mise en place annoncée des chèques payants, la facturation des RIB lorsqu'ils sont demandés aux guichets des banques. Ces différentes initiatives sont regrettables, lorsque l'on sait que la législation impose d'ouvrir un compte bancaire pour percevoir ses revenus (salaires, pensions, retraites, etc.), et que, par ailleurs, ces nouvelles mesures pénalisent, une fois de plus, les personnes les plus défavorisées. Aussi, il lui demande quelles sont les orientations du Gouvernement en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13178

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 mars 2003, page 1532